FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Bioquell HPV-AQ

RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit	:	Bioquell HPV-AQ
Autres moyens d'identification	:	Non applicable
Utilisation recommandée	:	Nettoyant désinfectant toutes surfaces
Restrictions d'utilisation	:	Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.
Information pour la dilution du produit	:	Le produit est vendu prêt à l'emploi.

Société

Ecolab Ltd.
52 Royce Close, West Portway
SP10 3TS Andover
Royaume Uni
+44 (0) 1264 835 835, +44 (0) 1264 835 836
Bioquell.consumables@ecolab.com

Numéro d'appel d'urgence	:	+1 760 476 3959. Use access code: 333809
Date d'émission	:	05.05.2022

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Toxicité aiguë (Oral(e))	:	Catégorie 4
Toxicité aiguë (Inhalation)	:	Catégorie 4
Irritation cutanée	:	Catégorie 2
Lésions oculaires graves	:	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	:	Catégorie 3 (Système respiratoire)

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :

Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger : Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une irritation cutanée.
Nocif par inhalation.
Provoque de graves lésions des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence : **Prévention:**
Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/

aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Elimination:
Éliminer le contenu/contenant conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers : Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (%)
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	30 - 60

RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Utilisez un savon doux, si disponible. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à une assistance médicale.

Protection pour les secouristes : Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Voir section 11 pour plus d'informations concernant les effets sur la santé et les symptômes.

RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Eau

appropriés

Moyens d'extinction inappropriés	:	Tout sauf de l'eau Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche Mousse
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Ininflammable et incombustible.
Produits de combustion dangereux	:	En fonction des propriétés de combustion, les produits de décomposition peuvent inclure les composés suivants : L'oxygène
Équipements de protection particuliers des pompiers	:	Utiliser un équipement de protection individuelle.
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans le sens opposé au vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. S'assurer que le nettoyage est effectué uniquement par un personnel qualifié Voir mesures de protection en sections 7 et 8. Éliminer toute source d'inflammation possible.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Ne pas laisser entrer en contact avec le sol, les eaux de surface ou souterraines.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	:	Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces en déversant de l'eau. En cas de déversement important, bloquer ou contenir les substances déversées afin que l'écoulement n'atteigne pas les voies d'eau.

RUBRIQUE 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de dysfonctionnement mécanique, ou si en contact avec une dilution inconnue du produit, utiliser les Equipements de Protectio
Conditions de stockage sures	:	Ne pas entreposer sur des palettes de bois. Tenir hors de portée des enfants. Entreposer dans des conteneurs appropriés bien étiquetés.

Température de stockage : 5 °C à 25 °C

RUBRIQUE 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	TWA	1 ppm 1.4 mg/m3	BH OEL
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	TWA	1 ppm 1.4 mg/m3	ARE OEL
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	TWA	1 ppm	ACGIH
		TWA	1 ppm 1.4 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	1 ppm 1.4 mg/m3	OSHA Z-1

Mesures d'ordre technique : Système efficace de ventilation par aspiration. Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Protection des mains : Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau
Gants
Caoutchouc nitrile
caoutchouc butyle
Délai de résistance à la perméation: 1 - 4 heures
Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Fournir les équipements nécessaires permettant de rincer ou laver abondamment les yeux et le corps rapidement en cas de contact ou de projection.

RUBRIQUE 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : clair, Incolore

Odeur : inodore

pH : 1.5 - 3.5, (100 %)

Point d'éclair	:	Non applicable
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	:	Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	> 100 °C
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	1.1 - 1.2
Hydrosolubilité	:	soluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: -1.57Méthode: Calculé
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Décomposition thermique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	0.980 mm2/s (40 °C)
Propriétés explosives	:	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	oui
Poids moléculaire	:	Donnée non disponible
COV (composés organiques volatils)	:	Donnée non disponible

RUBRIQUE 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	:	Une contamination peut provoquer une augmentation dangereuse de la pression - des récipients fermés peuvent rompre.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	:	Chaleur. Exposition à la lumière. Températures de congélation
Matières incompatibles	:	Bases Agents réducteurs

		Matières organiques Oxydants forts Acides forts Des matières combustibles Métaux
Produits de décomposition dangereux	:	En fonction des propriétés de combustion, les produits de décomposition peuvent inclure les composés suivants : L'oxygène

RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables	:	Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé

Yeux	:	Provoque de graves lésions des yeux.
Peau	:	Provoque une irritation de la peau.
Ingestion	:	Nocif en cas d'ingestion.
Inhalation	:	Peut irriter le système respiratoire. Nocif par inhalation. Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.
Exposition chronique	:	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Expérience de l'exposition humaine

Contact avec les yeux	:	Rougeur, Douleur, Corrosion
Contact avec la peau	:	Rougeur, Irritation
Ingestion	:	Pas d'information disponible.
Inhalation	:	Irritation respiratoire, Toux

Toxicité

Produit

Toxicité aiguë par voie orale	:	Estimation de la toxicité aiguë : 1,389 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	4 h Estimation de la toxicité aiguë : 31.43 mg/l Atmosphère de test: vapeur
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	Donnée non disponible
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Donnée non disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Donnée non disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Donnée non disponible
Cancérogénicité	:	Donnée non disponible
Effets sur la reproduction	:	Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Donnée non disponible
Tératogénicité	:	Donnée non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	:	Donnée non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	:	Donnée non disponible
Toxicité par aspiration	:	Donnée non disponible

RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Effets sur l'environnement	:	Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Produit

Toxicité pour les poissons	:	Donnée non disponible
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	:	Donnée non disponible
Toxicité pour les algues	:	Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons	:	Peroxyde d'hydrogène 96 h CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 16.4 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	:	Peroxyde d'hydrogène 48 h CL50 Daphnia magna (Grande daphnie): 2.4 mg/l

Composants

Toxicité pour les algues	:	Peroxyde d'hydrogène 72 h CE50 Skeletonema costatum (algue marine): 1.38 mg/l

Persistance et dégradabilité

Non applicable - inorganique

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	:	Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à

		l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.
Considérations relatives à l'élimination	:	Eliminer comme produit non utilisé. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'expéditeur est responsable de s'assurer que l'emballage, l'étiquetage, et les inscriptions sont conformes au mode de transport sélectionné.

Transport par route (ADR/ADN/RID)

Numéro ONU	:	2014
Désignation officielle de transport de l'ONU	:	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE
Classe(s) de danger pour le transport	:	5.1 (8)
Groupe d'emballage	:	II
Dangers pour l'environnement	:	non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	:	Aucun(e)

Transport aérien (IATA)

N'est pas autorisé au transport

Transport maritime (IMDG/IMO)

Numéro ONU	:	2014
Nom d'expédition des Nations unies	:	HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION
Classe	:	5.1 (8)
Groupe d'emballage	:	II
Polluant marin	:	non
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	:	60 °C

RUBRIQUE 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Pour toute information règlementaire, merci de contacter votre représentant commercial Ecolab.

RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS

Bioquell HPV-AQ

NFPA:

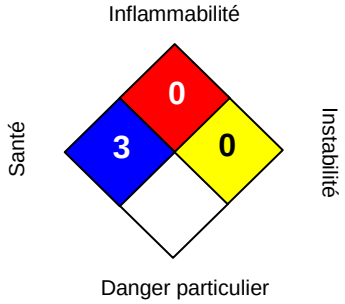

HMIS III:

SANTE	3
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = non significatif(ve), 1 = Léger,
2 = Modéré, 3 = Elevé
4 = Extrême, * = Chronique

Date d'émission	:	05.05.2022
Version	:	1.1
Préparé par	:	Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche de données de sécurité.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.